

Vue d'ensemble de la MetroCard pour élèves

Vous avez les droits suivants quand vous utilisez une MetroCard pour élèves

- Une MetroCard gratuite de remplacement en cas de perte, d'endommagement ou de vol de la carte
- Une MetroCard supplémentaire pour deux trajets, lorsqu'elle est demandée pour des activités scolaires approuvées
- Utiliser la MetroCard pour élèves pour trois trajets et trois correspondances chaque jour d'école ; passer gratuitement du bus au métro, du bus à un autre bus ou du métro au bus
- L'assistance du personnel scolaire pour l'utilisation appropriée d'une MetroCard ou des conseils sur l'utilisation des transports en commun

Types disponibles de Metrocard pour élèves

Les MetroCards pour élèves couvrant le plein tarif permettent aux élèves de se rendre gratuitement depuis et vers l'école et les activités scolaires en bus et en métro ; consultez la page sur les conditions à remplir pour bénéficier des services de transport pour plus d'informations :

<https://www.schools.nyc.gov/school-life/transportation/bus-eligibility>.

Il existe une MetroCard spéciale pour élèves pour quatre trajets, destinée aux élèves dont le trajet vers l'école nécessite plus d'une correspondance dans chaque sens. Vous devez demander ce type de carte à votre école.

D'autres types de MetroCard pour les services prolongés ou les programmes ou activités approuvés par l'école peuvent être disponibles dans certaines circonstances et sont soumis à l'approbation de votre école et du DOE.

Quelles sont les activités approuvées par l'école ?

Les activités approuvées par l'école peuvent être, entre autres : des programmes pédagogiques comme le tutorat, des cours de préparation aux examens Regents et à College Now, des programmes pédagogiques le samedi et des services à la communauté. Les chefs d'établissement déterminent quelles activités sont considérées comme « liées à l'école » ou « approuvées par l'école ». Votre école est alors en mesure de fournir des MetroCards pour ces activités puisque l'école assume la responsabilité de l'activité, même si elle se déroule en dehors de la salle de classe et de l'emplacement physique du bâtiment scolaire.

Ce qui se passe si l'on vous refuse une MetroCard pour élèves

Si l'on vous refuse une MetroCard que vous avez demandée à votre école, vous pouvez contacter le Centre d'assistance aux usagers de l'OPT au (718) 392-8855. Veuillez dire à l'agent du service clientèle qu'on vous a refusé une carte de métro et demandez un numéro d'incident.

Si vous avez des questions

Veuillez contacter votre école pour en savoir plus.

Pour de plus amples informations sur les MetroCards pour élèves

<https://www.schools.nyc.gov/school-life/transportation/metro-cards>